

Appel d'offres

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

**EDITION D'UN CATALOGUE D'EXPOSITION
ORGANISEE PAR L'ACADEMIE DE FRANCE A ROME
A LA VILLA MEDICIS EN JANVIER 2011**

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Article 1^{er}

Objet du cahier des clauses techniques particulières : généralités et contacts

A l'occasion de l'exposition « Europunk », dont le vernissage est prévu pour le 19 janvier 2011 à l'Académie de France à Rome, est prévue la réalisation d'un catalogue en trois versions (une version anglaise, une version française, une version italienne), dans le format suivant :

Format : 23 x 33 cm à la française

L'Académie de France à Rome s'engage à acquérir un nombre déterminé d'exemplaires de chacune des trois versions de cet ouvrage:

- Version française : 200 exemplaires ;
- Version italienne : 200 exemplaires ;
- Version anglaise : 50 exemplaires.

Il est entendu que les exemplaires achetés par l'Académie de France à Rome ne seront pas destinés à la vente mais uniquement à la promotion, aux artistes, aux mécènes et aux auteurs.

L'éditeur commercialisera l'ouvrage auprès des librairies, en France, à l'étranger et en particulier à la boutique Electa située à l'intérieur de la Villa Médicis et, dans ce dernier cas, il fera son affaire de négocier les conditions commerciales de vente directement avec Electa.

L'éditeur conservera en contrepartie l'entier bénéfice de la vente, en dehors de la librairie Electa à la Villa Médicis.

Article 2 Prestations

Article 2.1 – Suivi éditorial

- L'Académie de France à Rome s'engage à fournir à l'Editeur :
 - la mise en page globale de l'ouvrage, selon la charte graphique établie par l'Académie de France à Rome.
 - les textes libres de droits ainsi que leurs traductions.
 - les reproductions photographiques numérisées constituant la partie iconographique de l'ouvrage, libres de droits.
 - les illustrations éventuellement prévues à corollaire des textes.
 - tout le matériel textuel nécessaire (pages institutionnelles, bibliographies, biographies, notices, etc.)
- L'Académie de France à Rome prend également à sa charge :
 - les contrats des auteurs, ainsi que les émoluments relatifs à ceux-ci.
 - les frais relatifs à la traduction des textes.
 - le frais relatifs aux droits d'auteur, en cas d'utilisation d'un texte préexistant à cette publication.
- A partir des textes et des images, libres de tout droit, et de la liste des illustrations, fournis par l'Académie de France à Rome, l'Editeur s'engage à fournir et prendre en charge :

- La relecture grammaticale, orthographique et typographique et la correction éditoriale des textes remis sur support informatique par trois relecteurs professionnels de langue maternelle française, italienne et anglaise ;
- L'impression de jeux d'épreuves pour relecture et validation par l'Académie de France à Rome ;
- La réalisation de cromalins pour vérification et validation par l'Académie de France à Rome.

Article 2.2 – Suivi de fabrication

L'éditeur est en outre chargé du suivi de fabrication en liaison avec le responsable des éditions de l'Académie de France à Rome :

- cotation de la photogravure et contrôle des ozalids ;
- indication de la caractéristique de la trame d'impression ;
- impression ;
- reliure, façonnage ;
- mise des catalogues sous film plastique à l'unité et en caisse carton.

Article 3 Descriptif technique de l'ouvrage

Article 3.1 – Dispositions générales

L'Académie de France à Rome se réserve le choix de la charte graphique conçue par son graphiste.

L'Académie de France à Rome est libre de choisir la réalisation de la couverture de chaque catalogue.

L'Académie de France à Rome se réserve l'approbation de la dernière maquette réalisée avant le tirage.

Article 3.2 – Dispositions particulières

Catalogue de l'exposition « Europunk », 20 janvier – 20 mars 2011

- trois versions du catalogue : française, italienne, anglaise.
- format fermé 230 x 330 mm
format ouvert 460 x 330 mm

couverture (une seule couverture identique pour les 3 versions)

format fermé 230 x 330 mm
format ouvert 460 x 330 mm

papier: Fedrigoni Freelifa Vellum White 320 gr

jaquette (une pour chaque langue, soit 3 versions de la jaquette)

format fermé 230 x 330 mm

format ouvert 860 x 330 mm

papier: Fedrigoni Freeliflife Vellum White 215 gr

page internes

nombre de pages

240

titre et sommaire

16 1 cahiers x 16 pages

[papier: Fedrigoni Freeliflife Sirio Color 115 gr.]

6 pages de garde

6 page de titre

4 sommaire

section 1

32 2 cahiers x 16 pages

[papier: Fedrigoni Freeliflife Sirio Color 115 gr.]

8 Introduction

4 page de titre de la section (ex. Titre du texte)

18 texte

2 pages fin section

section 2

80 6 cahiers x 16 pages

[papier: Fedrigoni Freeliflife Vellum White 120 gr.]

2 page de titre de la section (ex. Fanzines)

18 Bulletin périodique

12 Sex Pistols

10 Racket

6 Musique mécanique

+32 (à voir, si nécessaire)

section 3

16 1 cahiers x 16 pages

[papier: Fedrigoni Freeliflife Sirio Color 115 gr.]

4 page de titre de la section

5 texte 1

5 texte 2

2 pages fin section

section 4

80 6 cahiers x 16 pages

[papier: Fedrigoni Freeliflife Vellum White 120 gr.]

12 page de titre des section

52 6 section reproduction œuvres exposées

+16 (à voir, si nécessaire)

section 5

16 1 cahiers x 16 pages

[papier: Fedrigoni Freelifa Sirio Color 115 gr.]

4 liste des œuvres

6 bibliographie indicative

4 pages institutionnelles

(colophon, crédits, remerciements)

2 page éditeur

Article 4 Mentions et promotion

Article 4.1 – Mentions

Le logo de l'Académie de France à Rome, qui sera donné à l'éditeur en début de marché, devra apparaître :

- en première de couverture ;
- en page de titre ;
- en quatrième de couverture.

Le titre de l'ouvrage apparaîtra en première page et sur le dos de l'ouvrage.

Chaque exemplaire portera la mention du copyright. : © Académie de France à Rome – Villa Medici 2011. Le titulaire pourra insérer son copyright.

Article 4.2 - Promotion

Dans l'intérêt de la publication et de la meilleure promotion de l'éditeur et de l'Académie de France à Rome :

- l'éditeur fera clairement apparaître, dans tout le matériel de promotion des catalogues destinés à la vente, la mention claire de l'Académie de France à Rome, notamment sur les communiqués de presse, les publicités et le site internet ;
- l'Académie de France à Rome fera apparaître dans tout son matériel de promotion la mention claire « ouvrage de l'Académie de France à Rome – Villa Medici édité par [LOGO EDITEUR] ». La publication des ouvrages fera l'objet d'une information détaillée au moyen des supports habituels.

Article 5 Règles de réalisation

L'Académie s'engage à obtenir auprès des auteurs, de leurs ayants droits ou des sociétés d'auteurs, les droits de reproduction, d'édition et d'exploitation de l'ensemble des œuvres et des textes de l'ouvrage nécessaires à l'édition dans les langues retenues. L'Académie en règlera les droits afférents.

Les droits sont garantis jusqu'à 3 000 exemplaires.

En cas de dépassement, l'éditeur s'acquittera, si besoin est, des droits de reproduction, d'édition et d'exploitation de l'ensemble des œuvres et textes de l'ouvrage auprès des auteurs, de leurs ayants droit ou des sociétés d'auteurs.

Article 6 Diffusion

L'éditeur s'engage à assurer une diffusion maximale de l'ouvrage par un diffuseur bien implanté dans les réseaux français, italiens et internationaux.

Article 7 Délai et lieu de livraison

Les deux parties feront tout leur possible pour que la livraison des catalogues à l'Académie de France à Rome soit assurée le jour du pré-vernissage de l'exposition, soit le 19 janvier 2011.

La livraison des catalogues est assurée entre 8h30 et 12h30 à l'Académie de France à Rome à l'adresse suivante :

**Monsieur Sidney Peyroles
Secrétaire général de l'Académie de France à Rome
Académie de France à Rome
Villa Medici
Viale Trinità dei Monti, 1
00187 Rome - Italie**